EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE CHARTREUSE
Pôle Tertiaire- ZI Chartreuse Guiers – 38380 ENTRE-DEUX-GUIERS

Nombre de Conseillers
En exercice : 40
Présents : 34
Votants : 36

L'an deux mille seize, le trente et un mars à 19H00,
Le Conseil Communautaire, s'est réuni en session ordinaire dans la salle de réunion du Pôle tertiaire - Zone Industrielle Chartreuse-Guiers à Entre-deux-Guiers sous la présidence de Denis SEJOURNE.

Date de la convocation : 24 mars 2016.

Résultat du vote
Pour : 28
Contre : 0
Abstention : 8

OBJET : Vote du compte administratif du budget annexe déchets 2015

Présents les délégués avec voix délibérative :

Roger CHARVET (Corbel), Denis SEJOURNE, Christel COLLOMB, Pierre BAFFERT (Entre-deux-Guiers) ; Jean Paul CLARET, Suzy REY (Entremont-le-Vieux) ; Roger VILLIEN, Alain LECLERCQ (La Bauche) ; Cédric VIAL, Myriam CATTANEO (Les Echelles) ; Philippe QUINTIN, Elisabeth SAUVAGEON, Gilles PERRIER MUZET (Miribel-les Echelles) ; Jean-Pierre ZURDO (Saint-Christophe la Grotte) ; Gérard D'ALLIN, Nicole VERARD (Saint-Christophe sur Guiers) ; François LE GOUIC, Christian LORIDON (Saint-Jean de Couz) ; Pierre Auguste FEUGIER, Christiane GONTHIER (Saint Franc) ; Patrick FALCON, Martine MACHON (Saint-Joseph de Rivière) ; Jean-Louis MONIN, Cédric MOREL, Christiane MOLLARET, Christian ALLEGRET (Saint-Laurent du Pont) ; Yves GUERPILLON, Céline BURLET (Saint-Pierre de Chartreuse); Jacques RICHEL (Saint-Pierre de Genebroz) ; Louis BOCCHINO , Brigitte BIENASSIS (Saint- Pierre d'Entremont 73), Frédéric CLAVAIRE (Saint- Pierre d'Entremont 38) ; Denis BLANQUET, Robert DUISIT (Saint-Thibaud de Couz).

Pouvoirs : Jean Michel FERTIER à Roger CHARVET, Nathalie HENNER à Cédric MOREL, Jean Paul PETIT à Jean Paul CLARET

CONSIDERANT la fin de l'exercice 2015, le Conseil Communautaire est amené à approuver le Compte Administratif de l'exercice du Président,

CONSIDERANT l'article L.2121-14 du CGCT, le Président s'est retiré au moment du vote.

Le compte administratif 2015 du budget annexe Déchets 2015 se solde par :

- un excédent d'exploitation de **181 617.32€** correspondant à **441 608.24€** de recettes réalisées pour **259 990.92€** de dépenses réalisées ;
- un déficit d'investissement de **2 516.64 €** correspondant à **1 543.20€** de recettes réalisées pour **4 059.84€** de dépenses réalisées.

Le Président de la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse, Denis SEJOURNE, sort de la salle ;

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Vice-président, le Conseil Communautaire, à l'**UNANIMITE**

- **ADOPTE** le Compte Administratif 2015 du budget annexe Déchets et arrête les comptes de l'exercice.

Le Président,

- CERTIFIE sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité
- INFORME que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Grenoble, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme et exécutoire.

Publié, notifié et transmis en Préfecture
Le 1er avril 2016,

PREFECTURE DE L'ISERE
14 AVR. 2016
SECTION COURRIER 1

Le Président,

COMMUNAUTE de COMMUNES CŒUR DE CHARTREUSE R.F.

Denis SEJOURNE